



"LE SOLEIL" est heureux de présenter à nouveau cette année
les **Snowbirds** 28 MINUTES DE SPECTACLE AERIEN
REMPLES D'EMOTIONS FORTES
DIMANCHE 9 JUILLET aux 40e REGATES DE VALLEYFIELD



Coup de théâtre à la Commission scolaire

Le scénario des élections avait été écrit avant l'assemblée

(Normand Morand)

Un véritable coup de théâtre s'est joué lundi soir lors de la réunion des membres de la Commission scolaire de Valleyfield. Les personnes qui assistaient à cette première assemblée, après la tenue du scrutin scolaire ont été des témoins stupéfaits d'une tactique digne des belles heures du Père Ovide.

Cette réunion de lundi soir avait été convoquée dans le but d'élire le président de la Commission scolaire de Valleyfield et les membres de l'exécutif.

Immédiatement après son élection à la présidence, M. Armand Miron quitte son siège de commissaire pour se rendre à l'avant de la salle. Par inadvertance, une feuille de papier glisse de son porte-document et tombe par terre. Le commissaire Gilles Brisson occupait le siège voisin du nouveau président et il ramasse la feuille en question.

Après en avoir pris connaissance et constatant qu'elle ne portait aucune signature, il quitte son siège et vient déposer la feuille sur la table occupée par les journalistes. Pendant quelques brèves secondes, les membres de la presse locale ont pu apercevoir un scénario des élections qui se déroulait au même moment. En effet, la feuille de papier renfermait la liste des commissaires qui "devaient normalement" être élus. Tous les noms des candidats étaient dactylographiés ainsi que ceux des proposeurs. Peu de place était laissée à l'improvisation.

Voyant la scène, le commissaire Adrien Lefebvre s'est levé avec empressement et il est venu chercher la feuille que son collègue Brisson remettait à la presse.

Sans perdre un instant, il a acheminé le bout de papier vers M. Miron qui occupait le siège de la présidence.

M. Brisson a demandé que la feuille lui soit remise puisqu'il l'avait lui-même trouvée. "Elle ne porte aucune signature ni identification" a précisé le commissaire. M. Miron a répliqué que la feuille avait glissé de son porte-document et qu'elle lui appartenait. En tant que président, il a souligné que l'ordre du jour n'autorisait pas cette discussion. "D'ailleurs, a-t-il précisé, ce ne sont que des notes prises avant l'assemblée".

Après la levée de l'assemblée, le commissaire Brisson a confirmé aux journalistes qu'il assaillait de questions que la feuille renfermait bel et bien le scénario des élections qui devaient se tenir. Le groupe de commissaires qui appuyaient M. Miron à la présidence avaient même prévu lequel devait être élu à la présidence de l'exécutif. Il semble qu'un compromis soit survenu à l'improviste puisque le commissaire Gilles Dupont a été élu à ce poste. La feuille avait menti dans ce cas. En somme, le scénario a été révisé à la toute dernière minute.

Après la levée de l'assemblée, le commissaire Brisson a confirmé aux journalistes qu'il assaillait de questions que la feuille renfermait bel et bien le scénario des élections qui devaient se tenir. Le groupe de commissaires qui appuyaient M. Miron à la présidence avaient même prévu lequel devait être élu à la présidence de l'exécutif. Il semble qu'un compromis soit survenu à l'improviste puisque le commissaire Gilles Dupont a été élu à ce poste. La feuille avait menti dans ce cas. En somme, le scénario a été révisé à la toute dernière minute.

Armand Miron, président de la Commission scolaire de Valleyfield

(Normand Morand) Jouissant d'une longue expérience au conseil

scolaire et ayant déjà été président de la Commission scolaire régionale Salaberry, M. Armand Miron a été élu lundi soir président de la Commission scolaire de Valleyfield. Il succède ainsi à M. Gilles Dupont.

Les commissaires ont exercé leur droit de vote secrètement pour donner la victoire à M. Miron. Notons que M. Dupont était en lice. Le nouveau président a remercié ses pairs pour la confiance qu'ils venaient de lui témoigner et il a demandé leur collaboration afin de former une véritable équipe.



ARMAND MIRON
Nouveau président de la Commission Scolaire de Valleyfield.

A la vice-présidence les noms de MM. Gabriel Landry et Paul - Emile Chasles ont été proposés. M. Landry s'est retiré de la course et M. Chasles a été élu vice-président sans opposition.

Quant aux membres élus à l'exécutif, il s'agit de MM. Gilles Dupont, Jean - Guy Lessard, Gérard Péladeau et Rodrigue Touchette. Notons que le président de la Commission scolaire M. Armand Miron devient automatiquement membre de l'exécutif. Le commissaire Gilles Dupont a été élu président de l'exécutif.

Avant les élections, dès le début de la réunion,

tous les commissaires, élus le 12 juin dernier ont été assermentés. Le seul nouveau a été M. Marcel Thibeault qui a été élu vice-président sans opposition.

Le commissaire Gérard Péladeau a été délégué auprès de l'Association diocésaine des commissions scolaires du diocèse de Valleyfield.

Enfin, il a été décidé que Mlle Lorraine Ducharme serait secrétaire des assemblées.

Au cours de la prochaine année, les réunions du conseil scolaire se tiendront les 2e et 4e lundi de chaque mois. Quant au taux d'intérêt qui sera imposé aux arrérages de taxes, il a été fixé à 12 pour cent, comme l'an dernier.

76 pages
30,450 copies

Mercredi le 21 juin 1978
23e année No 19
Beauharnois

LE SOLEIL

(The St. Lawrence Sun)

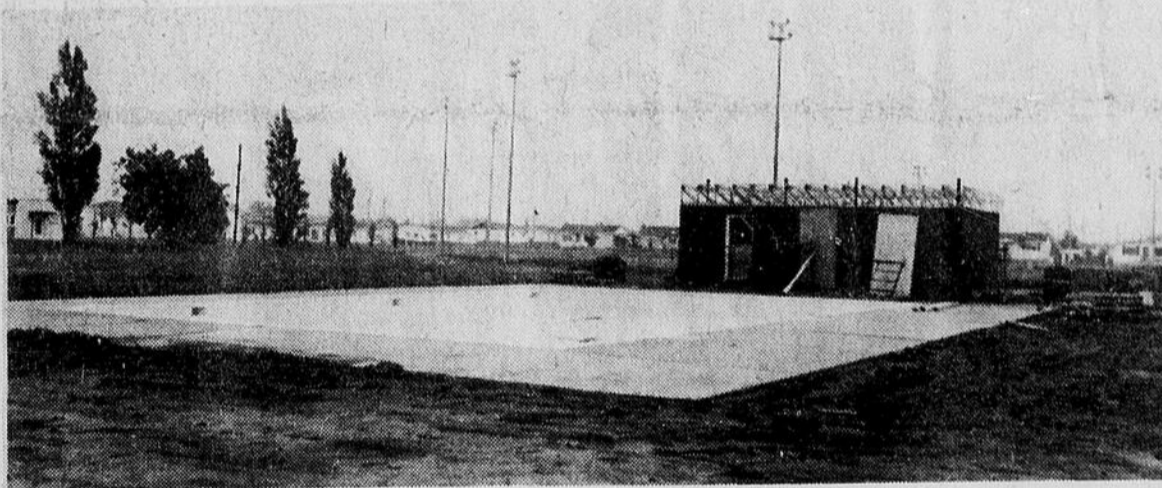
DU ST-LAURENT

VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS-SOULANGES-ORMSTOWN

(*Circulation totale: Le Soleil, 16,700 copies et The St-Lawrence Sun, 13,750 copies)

Des pataugeuses ne sont pas prêtes

Un été sec en perspective à Valleyfield



Le directeur du Service récréatif et communautaire a déclaré que les pataugeuses ne seraient pas utilisées avant qu'elles ne répondent entièrement

aux normes exigées. L'été risque d'être sec pour plusieurs milliers d'enfants... (Phoo Le Soleil - Jacques Smith)

(Normand Morand)

L'été risque d'être sec pour des milliers de citoyens et particulièrement les enfants de Valleyfield. C'est la conclusion que nous pouvons tirer après avoir examiné les disponibilités en matière de baignade dans les limites de la municipalité.

La ville de Valleyfield est baignée par la Baie St-François et entourée par le canal Beauharnois et un bras du fleuve St-Laurent. Toutefois, au chapitre des installations vouées à la baignade, les citoyens adultes disposent uniquement de la piscine de la Cité des Arts et des Sports. La piscine du Parc Sauvage a été fermée il y a deux ans et la plage municipale vient d'être officiellement sacrifiée au profit du Centre Nautique.

Quant aux pataugeuses destinées aux enfants, une seule d'entre elles sera prête pour le début des vacances estivales. Il s'agit de la pataugeuse du Parc Gagnier située sur la rue Fabre près du Boulevard Langlois.

Selon le directeur des Opérations, M. Gérard Leduc, les travaux de réfection de la pataugeuse du Parc Sauvage (Bellerive-Est) seront terminés d'ici deux ou trois semaines.

La pataugeuse du Parc Lionel - Groulx près de l'église St-Augustin pourrait être apte à la baignade d'ici un mois. Quant à celles des Parcs Léger (Chaplain) et Bélanger (Salaberry), il se pourrait qu'elles ne puissent être utilisées cet été. Si elles l'étaient, ce

ne serait pas avant le début du mois d'août ou même plus tard.

On se souvient que le conseiller Charles Lalonde avait demandé que tous les moyens possibles soient pris afin que les pataugeuses soient en opération pour le début des vacances. Son vœu n'aura donc pas été exaucé.

Le directeur des Opérations indiquait vendredi dernier que les travaux avaient subi des retards notamment à cause de la mauvaise température. De plus, il a été difficile de coordonner les travaux exécutés par les différents entrepreneurs. "Il faut attendre qu'une opération soit complétée avant d'entamer la suivante et ainsi des retards se

produisent" a déclaré M. Leduc.

Interrogé sur la question, le directeur du Service récréatif et communautaire M. Yvan Desrosiers a révélé que les pataugeuses ne seraient pas ouvertes sans qu'elles soient conformes aux règlements. "Nous ne pouvons pas ouvrir des pataugeuses dans l'illegalité. Tous les travaux devront être complétés avant que le premier baigneur y mette le pied" a précisé M. Desrosiers.

Au cours de l'été la piscine de la Cité des Arts et des Sports est offerte gratuitement aux citoyens de Valleyfield au cours de l'après-midi du lundi au vendredi. Il

s'agit de l'unique ressource au chapitre de la baignade pour les adultes.

Toutefois, le SRC a projeté de construire deux piscines semi-olympiques (25 mètres) aux extrémités de la ville. Ces deux piscines extérieures chauffées complèteront l'équipement de la ville en matière d'aménagements de baignade.

Ainsi, Valleyfield serait dotée de deux piscines extérieures chauffées, de cinq pataugeuses et la Cité des Arts et des Sports continuerait à offrir sa piscine intérieure à l'année.

Cependant, cet été, les disponibilités se limitent à la piscine de la Cité des Arts et des Sports (après-midi) et à une pataugeuse qui sera ouverte d'ici quelques jours. Quant aux autres pataugeuses, les enfants devront attendre patiemment.

La fête nationale du Québec 1978

On fête le Québec

"LE SOLEIL" vous en souhaite une bonne!



Noyade d'un bébé à St-Timothée

voir page A-3

Les parcs de Valleyfield laissés sans surveillance cet été

(Normand Morand)

Les enfants qui fréquenteront les différents

parcs de la ville de Valleyfield au cours du présent été seront laissés sans surveillance. Cet état de fait a été confirmé vendredi dernier par le directeur du Service récréatif et communautaire M. Yvan Desrosiers.

Valleyfield est une des seules villes de la région à n'avoir aucune animation dans ses parcs. Il n'y a pas matière à réjouissances. Le projet Jeunesse Canada au Travail qui avait été présenté au gouvernement fédéral a été refusé et aucun

budget municipal n'avait été affecté à l'animation et à la surveillance dans les parcs.

Ainsi seuls les parcs ou une pataugeuse est installée seront dotés de moniteurs spécialisés. Toutefois leur travail se limitera à la surveillance des baigneurs.

Au chapitre de l'animation, le Service récréatif et communautaire offre par le biais d'un projet Jeunesse Canada au Travail des cours de tennis, de voile et de canot kayak. Tout s'arrêtera.

Veillez prendre note ...

Le Bureau de Valleyfield du Soleil du St-Laurent sera fermé toute la journée vendredi le 23 juin ainsi que vendredi le 30 juin 1978. Nos bureaux seront ouverts à compter de 9 heures a.m. lundi.

La direction.

Programmation estivale

La télévision communautaire propose un projet-pilote à ses 2,300 abonnés

(Normand Morand) d'une conférence de presse tenue vendredi dernier sa programmation estivale. Il s'agit d'un projet-pilote dont les

émissions seront diffusées sur le canal 13 à compter de 19 heures les lundi et jeudi.

Parmi les nombreuses émissions qui apparaissent à la programmation, nommons celles-ci:

- Bonne journée avec Marcel et Michel (du Centre d'Achat);
- Reportage sur les Fêtes Nationales;
- Course à Napierville;
- Équitation Chez Gilles Miron;
- Haltérophilie;
- Couronnement reine des régates;
- Conseil de ville; (émission-pilote)
- A vous Mme Trépanier (série d'émissions);
- Régates;
- Jeux du Québec à Joliette;
- Finales Régionales des Handicapés;
- Age d'Or;
- Baseball les "74" de Valleyfield;
- Les Astérix;
- Reportages sur les services municipaux;
- Couverture des événements qui se passera dans la ville;
- Visites d'industries;
- Cyclotron;
- Tournoi de golf de C.F.L.V.;
- Clinique de Hockey;
- Bulletins de nouvelles locales sportives.



Georges Gagné, Jean Pierre Séguin, Yvon Allard, Alain Miron, Jasmine Durocher et Pierre Lalonde sont liés de près avec la télévision communautaire de Valleyfield. Le président de Valleyfield Transvision M. Emile Pagé (au centre) a discuté avec les animateurs Marcel Larivière et Michel Millard. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

Le président de Valleyfield Transvision M. Emile Pagé a révélé que 2,300 foyers étaient actuellement desservis par le câble à Valleyfield. Selon lui, d'ici deux ans et demi, toute la ville sera "câblée". Incidemment, soulignons qu'en coûté \$1.50 du pied pour procéder à l'installation du câble. Ainsi, l'installation du câble sur une distance d'un mille représente approximativement la somme de \$7,500. Quant aux abonnés, le coût mensuel du câble est de \$4.50.

À l'heure actuelle, le quartier St-Eugène et une portion du secteur Bellefleur sont desservis. Il en est de même pour le secteur Bassin jusqu'à la rue Jacques-Cartier. Au cours de l'été, Valleyfield Transvision espère compléter le centre-ville.

L'objectif de la télévision communautaire est de s'impliquer dans le milieu. Elle est sans but lucratif et ne requiert aucun message commercial.

Cet été, la télévision communautaire (canal 13) tente réellement un projet-pilote. En

septembre, elle espère pouvoir fournir une vingtaine d'heures de programmation.

Une quinzaine de personnes gravitent autour de la télévision communautaire et elles travaillent toutes bénévolement à l'acceptation de la responsabilité de la programmation M. Pierre Lalonde.

La réalisation est confiée à René Larocque, les caméramen sont Yvon Allard et Alain Miron. Les animateurs sont Marcel Larivière, Lise Brousseau, Michel Millard et Jean-Claude Grenier.

S.R.L. Le Service Régional des Loisirs du Sud-Ouest collabore étroitement avec la télévision

communautaire. L'animateur Marcel Larivière a expliqué que le S.R.L. devait communiquer avec la population de la région et que ce médium d'information s'avérait un excellent outil. D'autre part, sur le plan individuel il s'est engagé à titre de bénévole comme animateur.

La TV communautaire fonctionne déjà et le Cégep réfléchit encore ...

(Normand Morand) La télévision communautaire de Valleyfield

avait offert sa participation au projet.

M. Page a révélé qu'il n'y avait eu aucune offre de collaboration de la part du Cégep. "Toutefois, a-t-il précisé, nous sommes ouverts à toutes les suggestions et s'ils veulent se joindre à notre équipe, nous les accueillons".

Dans le rapport du comité provisoire dont LE SOLEIL avait obtenu une copie lors de sa publication, un des commentaires formulés s'est le suivant: "Nous considérons que le collège ne met pas à la disposition de la communauté régionale, de façon structurée et publique, les ressources audiovisuelles les plus développées de la région".

Notons que le Cégep dispose d'un équipement audio-visuel évalué à \$250,000.

Toutefois, un peu plus loin dans le rapport, le comité provisoire écrit: "Nous considérons que le Collège, sous aucun prétexte, ne doit, à même les fonds publics, desservir le cablodiffuseur local."

Pendant ce temps, les "penseurs" du Cégep de Valleyfield pensent encore et ils penseront probablement encore longtemps. On se souvient que le 26 août 1975, le conseil d'administration du Cégep confiait à un comité provisoire le mandat "d'étudier l'opportunité de réaliser un projet de télévision communautaire". Le rapport a été déposé le 20 septembre 1977 et depuis ce temps le dossier dort paisiblement sur les tablettes d'un quelconque bureau de l'institution qui se veut "ouverte sur le milieu".

Vendredi dernier, nous avons demandé au président de Valleyfield Transvision, M. Emile Pagé, qui agit également comme producteur de la télévision communautaire si le Collège de Valleyfield a-

SOLEIL express

PELÉRINAGE

Samedi le 8 juillet aura lieu le 25^{ème} anniversaire des groupes du Rosaire à Notre-Dame du Cap. Le départ s'effectuera devant l'église St-Esprit à 6 heures et le retour est prévu pour 19 heures 30 à Valleyfield. Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Oliva Leduc en composant 373-7025.

GRILLADE

Un "T-Bone Steak Party" aura lieu jeudi le 6 juillet entre 17 et 21 heures au Club Nautique de Valleyfield. Le responsable de cette activité organisée dans le cadre des régates est Mario "Bébé" Lalonde. Les billets sont actuellement en vente au coût modique de \$5.00.

ST-TIMOTHÉE

Le Cercle des Fermières de St-Timothée a remporté la semaine dernière le premier prix d'artisanat lors du congrès de la Fédération 12 des Cercles de Fermières. Notons que cette fédération regroupe trois comités et plusieurs cercles.

TENTATIVE DE VOL

Une tentative de vol par effraction a avorté dans la nuit de vendredi à samedi au garage de la firme Leboeuf Transport de Grande-Rivière quand les policiers de la Sûreté du Québec ont pris sur le fait un suspect. Son compagnon a réussi à s'enfuir. Les agents Doyon et Lemyre poursuivent leur enquête.

Le commissaire Beaudry serait remplacé par Jacques Lebeuf

(Normand Morand)

Une rumeur circule présentement à l'effet que le commissaire Florian Beaudry représentant la

paroisse de St-Timothée à la Commission scolaire de Valleyfield remet incessamment sa démission.

M. Jacques Lebeuf serait celui qui lui succéderait. Rappelons que M. Lebeuf avait été défait lors des élections de 1977 par Mme Michèle McSweeney. Cette année, il a essuyé un revers aux mains du commissaire sortant M. Gilles Dupont.

"La Coupe"

Salon Bourque

8 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
TEL.: 373-6011

LE SOLEIL

du St-Laurent

The St-Lawrence Sun

desservant les régions de
Valleyfield-Beauharnois-Soulanges-Chateauguay

C.P. 302, VALLEYFIELD

PHILIP VAN SON
Editeur et gérant-général

Bureau de Valleyfield
68 rue, Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

PETER ROZON, gérant

Conseillers en publicité

région de Valleyfield, Ormatown, Soulanges

- Jean-Louis Brault, 373-8555
- Peter Rozon, 373-8555

région de Beauharnois,

- Richard Reid, 692-8555

Rédaction Normand Morand
Jean-Guy Pelletier

Photographie Richard Vaillancourt
Jacques Smith

Production Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef:

1533 Boulevard de Léry,
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe. No enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la réaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se réjouis de tout commentaire de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suit pas cette règle.

GRANDE VENTE 11^{ème} ANNIVERSAIRE

POUR CETTE GRANDE VENTE NOUS AVONS UN LOT DE TAPIS A 1/2 PRIX

1^{ère} TAPIS INSTALLATION PAR EXPERTS

\$8.95

CUT & LOOP
2 TONS ENDOS
CAOUTCHOUC

\$2.95

PRELART
CUSHIONFLOR

TAPIS VALENCIENS

407 ST-JEAN-BAPTISTE
VALLEYFIELD
373-0601

\$7.95

HIGH & LOW
EXTRA SPECIAL
ENDOS
CAOUTCHOUC

\$3.95

MINI SHAG
ENDOS DE
CAOUTCHOUC

\$6.95

SPLUSH ENDOS
CAOUTCHOUC
FACILE A POSER
VOUS-MEME

\$4.95

TAPIS COMMERCIAL
ENDOS CAOUTCHOUC
POUR SOUS-SOL
VIVIFOR ETC.

\$5.95

TAPIS ECONOMIQUE
BOUCLE
ENDOS CAOUTCHOUC
POUR SALON
CHAMBRE ETC.

TAPIS GAZON

ET PLUSIEURS
AUTRES SPECIAUX
EN STOCK DANS NOTRE ENTREPOT

PLUS DE 100 COUPONS A 1/2 PRIX

Economisez jusqu'à 30%!

FAITES ISOLER VOTRE TOIT

avec

ROOF-GUARD*

sans joint

Membrane à base de fibre de verre pour tous genres de toits

- BARDEAUX D'ASPHALTE
- TOLE
- TOITS PLATS

ROOF-GUARD
ARRETE LES COULISSES
LES BARDEAUX QUI RELEVENT
ET TOUS LES PROBLEMES DE COUVERTURE

LA FORCE ET LA PROTECTION DU BOUCLIER

GARANTIE ECRITE

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE, SIGNEZ

371-1311

Valleyfield
Frais virés acceptés

ISOLEZ AUSSI VOTRE MAISON

- ISOLATION SOUFFLEE • MOUSSE DE FORMALDEHYDE/URE • EURETHANE PULVERISEE

ESTIMATION GRATUITE

Vous pouvez la faire vous-même. Nous vous prêtons la machinerie et donnons les explications.

SALABERRY ISOLATION

155 ST-FRANCOIS VALLEYFIELD
Tel : 371-1311 FRAIS VIRES ACCEPTES

LE SOLEIL

du St-Laurent

BONNES VACANCES !

BONNES VACANCES ! BONNES VACANCES ! BONNES VACANCES ! BONNES VACANCES !

A compter de cette semaine et jusqu'à la fin de semaine de la Fête du Travail, nos lecteurs en vacances pourront retrouver l'édition hebdomadaire du journal

dans les différents centres de villégiature et terrains de camping du territoire habituellement déservi par votre journal

Noyade tragique d'un bébé de 8 mois à St-Timothée

(Normand Morand)
Un bébé âgé de huit mois Etienne Bourdeau, fils de M. et Mme Denis Bourdeau, domiciliés au 170 St-Laurent à St-Timothée a connu une fin tragique vers 13h35 samedi quand le carosse qu'il occupait a soudainement dévalé une légère pente avant de plonger dans la rivière St-Charles. Le petit enfant a été emporté par les forts courants de la rivière et son corps n'a été repêché que dimanche vers 11h30.

Selon les agents de la Sûreté du Québec, le jeune Etienne reposait dans son carosse sur le terrain de ses parents à environ une trentaine de pieds du cours d'eau. A un certain moment, sa mère serait entrée dans la maison. Quelques instants plus tard, elle revenait dans la cour arrière et constatait avec stupeur que le carosse s'était dirigé vers la rivière. Les cris de détresse poussés par la mère ont attiré l'attention d'un

jeune voisin qui s'est aussitôt dirigé dans la rivière. L'adolescent a révélé aux policiers qu'à un certain moment il avait repéré l'enfant et qu'il lui avait même touché. Toutefois, victime de l'épuisement, de la nervosité et à cause du fort courant, il a été dans l'incapacité de ramener le petit Etienne sur la rive. Selon des témoins de la scène, le courageux jeune homme était entièrement épuisé quand il est revenu sur la berge. Des recherches dans le

but de trouver le cadavre ont été entreprises samedi et elles se sont poursuivies dimanche. Vers 11h30 dimanche, les plongeurs Gilles Marseault et Gaëtan Denis découvraient le petit corps approximativement à 1,500 pieds du lieu de la tragédie. Il était accroché à un vieux sommier sejourant au fond de la rivière. Cet obstacle a sans doute arrêté le cadavre car la puissance du courant aurait pu l'emporter beaucoup plus loin.

L'agent Donald Bourque et le coroner Gaëtan Gauthier ont demandé

qu'une autopsie soit pratiquée. Notons qu'il s'agissait

de la seconde noyade en l'espace de quelques semaines à St-Timo-

thée. Le 1er juin, le jeune Alain Tessier, 12 ans, était victime d'une

noyade à la hauteur du barrage de St-Timothée alors que le niveau de l'eau avait soudainement été augmenté par une manoeuvre de l'Hydro-Québec.



Les recherches ont été entreprises samedi après-midi pour se poursuivre en matinée dimanche. Finalement vers 11h30 Gaëtan Denis et Gilles Marseault découvraient le corps du petit Etienne. (Photo Sunday Express - Richard Gauthier)

Afin de sacrifier officiellement la plage

Le conseil rescindera une résolution datant de 1974

(Normand Morand)

Les travaux au Centre nautique (marina) de Valleyfield ont débuté il y a quelques jours. Mardi dernier, l'administration municipale recevait un télégramme des Services de Protection de l'Environnement approuvant les plans présentés et autorisant le début des travaux. L'aménagement du Centre nautique signifie la disparition de la plage municipale qui avait été réalisée il y a une dizaine d'années. La marina n'occupera pas toute la superficie de la plage mais la portion non-utilisée par les embarcations sera impropre à la baignade. D'ailleurs, le Service récréatif et communautaire a l'intention de consacrer cette partie du Centre nautique à un aménagement d'embarcations légères telles canots, kayaks, petits voiliers, chaloupe, etc.

Dans un communiqué remis à la presse locale, le comité de citoyens Le Troisième Oeil dit regretter que l'administration municipale dépense encore \$85,000 pour l'aménagement du Centre nautique alors que les disponibilités en matière de baignade soient si minces.

Interrogée quant à la disparition de la plage municipale, le maire Mme Marcelle Trépanier a expliqué que cette plage était de moins en moins fréquentée depuis quelques années. D'autre part, la décision d'en prendre une portion pour en faire une marina a été

prise par l'ex-administration. A l'heure actuelle, il faudrait injecter des centaines de milliers de dollars pour rendre conforme aux règlements une moitié de la plage. Le premier magistrat estime que la décision prise par le conseil municipal n'est qu'une suite logique au désintéressement manifesté par la population à l'égard de la plage.

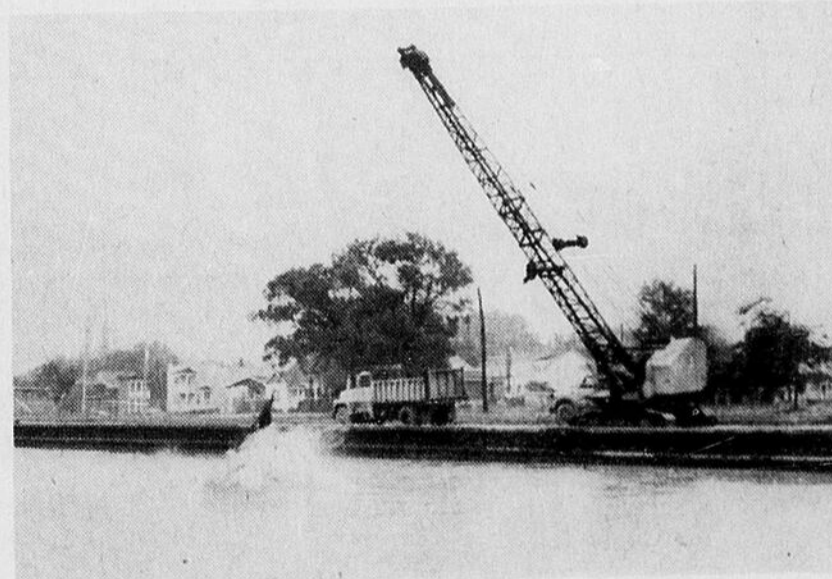
PAVAGE
Le 13 septembre 1974, l'administration présidée par Me Raphael Barrette (aujourd'hui juge) adoptait une résolution qui donnait à la moitié de

la plage une vocation de marina. Incidemment, le gouvernement fédéral avait octroyé une somme de \$150,000 pour la réalisation de travaux. Cette même résolution contre laquelle le conseiller Napoléon Lalonde avait manifesté son désaccord indiquait que la partie non-utilisée de la plage pour en faire une marina soit pavée. Il s'agissait d'une superficie d'environ 500 par 300 pieds.

Le conseil municipal n'avait jamais donné suite à la seconde partie de la résolution. Lors de

la prochaine séance régulière du conseil, cette résolution sera vraisemblablement rescindée puisqu'il n'est pas dans les intentions de la cité d'y donner suite.

L'administration précédente voulait conserver une portion de la plage et la séparer de la marina en construisant une jetée. De plus, en avant le fond de la plage, les promoteurs du projet espéraient contrer le problème de la vase et de la glaise qui repoussait tant de baigneurs. En somme, la plage serait devenue une espèce de piscine adjacente à la marina. Maintenant, la plage sera tout simplement sacrifiée.



Les travaux de dragage ont débuté la semaine dernière au Centre Nautique de Valleyfield. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Denis Quirion devient le bras droit du député Lavigne

(Normand Morand)

Le député du comté de Beauharnois à l'Assemblée nationale Laurent Lavigne a confirmé lundi au SOLEIL une rumeur qui circulait à l'effet que M. Denis Quirion deviendrait son secrétaire particulier. M. Quirion entrera en fonction au bureau de la rue Nicholson à Valleyfield le 1er juillet prochain.

Il remplace ainsi M. André Pelletier qui a récemment remis sa démission au député. M. Quirion travaillera en étroite

collaboration avec Mme Jocelyne Hudon qui s'occupe du secrétariat au bureau du député.

Dans les comités, les secrétaires particuliers des députés sont appelés à maintes occasions à remplacer le député sur la scène locale pendant que ces derniers siègent à l'Assemblée nationale. D'autre part, le secrétaire particulier s'occupe des divers dossiers qui doivent attirer l'attention du député. En somme, ils sont le bras droit du député.

M. Quirion est bien



Denis Quirion connu dans la région de Valleyfield puisqu'il y a pratiqué la profession

d'enseignant pendant de nombreuses années. D'autre part, il a travaillé pendant un certain temps à titre de conseiller syndical pour le Syndicat des Enseignants de Champlain. L'an dernier, il a débuté des études en administration à l'Université de Montréal. Il entend poursuivre ses études tout en remplissant les multiples tâches de sa nouvelle fonction. M. Lavigne estime que son secrétaire particulier pourra lui consacrer deux ou trois jours par semaine.



VENTE

FLEUR DE LYS



La Meublière

chez

PLANTE & CLAIRMONT

vous suggère actuellement ces grandes aubaines





GRATIS!
Four à nettoyage continu à l'achat de cette cuisinière.

CUISINIÈRE DE 30"

\$339



REFRIGÉRATEUR DE 13.3 PI. CU. "SANS GIVRE"

- Commande d'économie d'énergie exclusive
- Légumier et garde-viande
- Compartiment de congélation de 112 lb
- Deux étagères réglables, 10 positions
- Deux compartiments à beurre et à fromage
- Bac à oeufs amovible
- Roulettes "Roll-Easy" (facultatif)

\$439

Tot ou tard vous découvrirez Kelvinator



Bonne Fête à tous les Québécois

La Meublière



PLANTE & CLAIRMONT

17 du Marché Valleyfield 373-4855

AUSSI 22 LAMBTON ORMSTOWN

"La crosse agonise à Valleyfield"

... Robert "Bob" Daoust



Seulement 100 jeunes se sont enrégistrés au niveau du mineur. Les Asterix juniors manquent totalement de joueurs présents et la relève s'avère presque inexistante. Les Patriotes seniors comptent dans leurs rangs plus de la moitié des joueurs qui proviennent de la réserve indienne de St-Régis.

Il n'existe aucune entente entre le service récréatif et communautaire de la cité et l'association de crosse de Valleyfield Inc. A qui la faute? Des deux côtés à mon humble avis. On fait de l'enfantillage parce qu'il existe certaines animosités entre certaines personnes. Je pense qu'il serait plus que temps qu'on se parle entre adultes (avis aux personnes concernées). Je me souviens avoir fondé l'asso-

ciation de crosse mineure de Valleyfield, il y a sept ans. Je ne voudrais pas la voir détruite à cause des stupidités qui pullulent à ce moment. Au train où vont les choses, il n'y aura plus de crosse à Valleyfield d'ici un mois, et encore moins au cours du prochain été. Des conflits de personnalité ne devraient pas faire souffrir les jeunes par leurs conséquences néfastes. D'accord, 500 jeunes évoluent au sein du baseball mineur, mais ce n'est pas une raison. D'accord, il y a ces fameuses écoles de hockey estivales, mais,

encore là, ce ne sont pas les mêmes soirs où l'on joue à la crosse.

Il existe surtout un manque de consultation et de planification entre les deux parties plus haut mentionnées. Lorsque j'étais à la petite école, je me souviens que je disais souvent "Pan! T'es mort ou joue plus". Il me semble qu'à 30 et 40 ans, ce temps devrait être passé. Qu'on cesse de se lancer la balle et qu'on se mette résolument au travail pour faire fonctionner le sport le plus rapide sur deux pieds.

Robert Daoust

Le Service de la récréation est une plaie ...

(Normand Morand)

Lors d'une récente séance du conseil municipal de Beauharnois, le conseiller André Richard a laissé entendre que le Service de la Récréation "était une plaie" et que dans plusieurs villes beaucoup plus importantes que Beauharnois on tentait même de se départir de

ces services. Le journaliste René Bouthillette du journal l'Information de Beauharnois écrivait dans la dernière édition de cet hebdomadaire que le conseiller Richard avait cité le cas de la ville de Valleyfield en tant qu'exemple. Selon les informations que nous possédons, le Service

récréatif et communautaire de Valleyfield n'est pas considéré comme une plaie et la municipalité ne songerait pas à s'en départir. Toutefois, il y a au moins un conseiller municipal de Valleyfield qui ne semble pas apprécier particulièrement les dépenses effectuées par

le Service dirigé par M. Yvan Desrosiers. En effet, M. Napoléon Latonde multiplie depuis quelques mois les questions au sujet des comptes présentés par le service précité. Il n'en demeure pas moins que le S.R.C. n'est pas en danger de mort. Du moins pour l'instant.

A la crosse junior

Plus le jeu est civilisé, moins les gens l'apprécient

Il est à se demander jusqu'à quel point les spectateurs de Valleyfield sont "maniaques" de la rudesse. Plusieurs seraient prêts à payer plus cher pour voir évoluer une formation de "lueurs" qui ne savent même pas ce qu'est une

vraie "pièce de jeu". Des jeux où priment la cohésion, la finesse et l'ardeur ne peuvent laisser indifférente une foule de sportifs matures. Il est donc normal d'en conclure qu'il existe si peu de cette "race" de spectateurs, que c'est là l'une des raisons qui

justifie une baisse d'assistance aux parties des juniors cette année. La majorité des gens ont cessé de venir aux parties de crosse parce que le jeu est devenu TROP CIVILISÉ. Parce que les joueurs ne se cassent plus les membres entre eux à coups de bâtons ou à coups de poings on croit n'avoir plus intérêt à assister aux parties.

Bien sûr, il est de mise que quelques costauds "brassent" un peu trop échauffés pour leur faire savoir qu'on ne se laisse pas marcher sur les pieds aussi facilement. Les joueurs des Asterix ne sont pas tous des "enfants de chœur", certains d'entre eux agissent en policiers et font "leur affaire" des opposants trop violents envers nos compteurs. Les supporters des juniors s'en sont aperçus jeudi dernier à Shawinigan quand l'une de nos sentinelles administra une bonne rclée au numéro sept (7) des Eclairs qui avait un peu trop malmené un de nos joueurs offensifs. Est-il normal que la majorité des joueurs se disent plus encouragés à jouer à l'extérieur? Probablement que oui, puisqu'ils savent alors que ceux qui les suivent apprécient leurs efforts. Comme on l'entend

souvent dire, il est beaucoup plus facile de détruire que de construire. La logique veut aussi qu'à la crosse, il est beaucoup plus facile pour un joueur de sortir de ses gonds que de pouvoir se contenir quand il se fait pousser et frapper pendant soixante (60) minutes de jeu. Les gens devraient avoir apprécié un gars qui garde "toute sa tête". Au contraire, ils encouragent les "êtes folles" qui, bien souvent, font perdre la partie à toute l'équipe. Les ASTERIX JUNIOR ont, cette année, une équipe HOMOGENE. De bons joueurs défensifs dont le travail est trop souvent oublié. A l'attaque, tous nos juniors peuvent devenir des "fabriquants de jeux". Les amateurs raffolent des jeux de passes bien faits qui nous tiennent assis sur le bout de nos sièges et se terminant par un magnifique filet ayant le pouvoir de nous transformer en de véritables "ressorts humains", sont toujours bien servis aux joutes du junior. Il ne faut pas oublier le travail acharné de nos gardiens de buts qui se sont encore améliorés cette saison. Quand on

sait qu'à la crosse, les tirs au but peuvent venir de centaines d'endroits différents, on comprend pourquoi il n'y a pas beaucoup de joueurs qui veulent occuper cette fonction. Maintenant, quand vous entendrez ceci: SPECIALE et que ce mot-clé parviendra du banc des Asterix, vous comprendrez alors que l'instructeur vient de désigner une ligne spéciale qui va nous assurer la possession de la balle. Le travail de cette ligne n'est certes pas à négliger, puisque sans elle, des parties telles que jeudi dernier à Shawinigan n'aurait pas connu le même dénouement heureux.

Les Asterix remontent doucement la pente et ils espèrent bien se mériter la confiance de tous les CONNAISSEURS DE CROSSE de la région. Pourquoi donc ne pas profiter de cette chance de voir évoluer une équipe possédant une telle capacité. Au plaisir de voir des spectateurs MATURES en grand nombre lors de nos joutes locales.

UN AMATEUR CONVAINCU.

Il célèbre son 96^e anniversaire

Un citoyen de Valleyfield, M. Joseph St-Denis aura 96 ans le 23 juin. Il est né à St-Louis de Gonzague.

Tous les jours, M. St-Denis se lève tôt, il se rend à l'église appuyé sur sa canne, il assiste à la messe de 8h00. De retour à la maison il lit le journal du matin, puis il s'occupe de son petit jardin.

Ses amis ses voisins, tous ceux qui le côtoient ont reconnu sa valeur

d'homme. Ses enfants et ses nombreux petits enfants sont fiers de lui et avec raison.

Que votre exemple, M. St-Denis soit pour tous un hymne à la vie et à l'amour, un soutien pour que nous puissions servir toujours Dieu comme vous le faites.

Bravo, M. St-Denis Bonne & Heureuse fête Un ami.

à louer
SALLE de RECEPTION
52 SEMAINES PAR ANNEE
POUR TOUS GENRES DE RECEPTIONS
POUVANT CONTENIR DE
100 à 400 PERSONNES
Salon des Danses Modernes
586 BOUL. GRANDE-ILE
VALLEYFIELD 371-1858
La plus belle et la plus spacieuse salle de réception de la région avec un personnel des plus compétents.
DECORATIONS DE SALLE POUR CHAQUE OCCASION
AIR CLIMATISE
RESERVATIONS A L'AVANCE
INF. 371-1858

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congelateur

TINUS
ACCOMMODATIONS
BIERE - EPICERIE - VIANDE

BOUCHERIE MODERNE
285 SALABERRY - VALLEYFIELD 373-3011

*
Tinus Moojiekind Prop.

SPECIAL Cette semaine
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI, 5:00 P.M.

JAMBON CUIT TRANCHE LB 1.99	SAUCISSE FUMEE NYGRADE LB 99¢	BOLOGNE MCX LB 69¢
BACON MCX LB 1.49	DINDES 5 A 10 LB UTILITE LB 79¢	SAUCISSE BOEUF LB 79¢
FOIE DE PORC LB 59¢	LIQUEURS ALLEN 30 ON 4/\$1	TANGERINES LB 49¢

SPECIAL CONGELATEUR

	CANADA D-1	CANADA A-1
DEMI-BOEUF (300 lb.) CANADA	1.00	1.32
DERRIERE-BOEUF (150 lb) CANADA	1.21	1.60
DEVANT BOEUF (150 lb) CANADA	.89	1.09
LONGE DE PORC	1.53	
DEMI-PORC	.89	

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

Tinus et Lise ainsi que le personnel invitent les Québécois à célébrer joyeusement La fête nationale du Québec

On fête le Québec est au monde



24 JUIN FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS

L'Assemblée nationale a adopté, le 8 juin dernier, la loi 48 qui fait du 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, le jour de la fête nationale de tous les Québécois.

La loi 48, donne certains droits aux travailleurs à l'égard de la fête nationale.

- Ainsi, le salaire d'un travailleur ne peut être réduit en raison de fait que le 24 juin est un jour de congé. Par exemple, si la semaine de travail d'un salarié est de 5 jours, celui-ci recevra, dans la semaine qui comprend le 24 juin, un salaire de 5 jours pour 4 jours de travail.
- Le salarié qui ne travaille pas, normalement, le 24 juin parce que ce jour tombe le jour de son congé hebdomadaire (un samedi, par exemple, pour la majorité des gens) a droit à un congé compensatoire d'une journée. Ce congé doit être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin. L'employeur peut, toutefois, au lieu de ce congé compensatoire, verser au salarié une indemnité égale au salaire d'une journée normale de travail.
- Dans un établissement ou dans un service où, en raison de la nature des activités, le travail n'est pas interrompu le 24 juin, le salarié doit recevoir une indemnité supplémentaire égale à son salaire pour une journée normale de travail. Par exemple, si la semaine de travail d'un salarié est de 5 jours et qu'il doit travailler le 24 juin, il recevra un salaire de 6 jours pour 5 jours de travail. Le salarié qui travaille le jour de la fête nationale pourra se voir accorder, au lieu de l'indemnité salariale,

un congé compensatoire qui devra être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin.

● Le salarié en congé annuel le jour de la fête nationale a droit à une indemnité équivalente à une journée normale de travail ou à un congé compensatoire à une date choisie après entente avec l'employeur.

● Pour bénéficier de l'indemnité prévue ou du congé compensatoire, le salarié doit avoir eu un salaire pendant au moins 10 jours entre le premier et le 23 juin.

● Quinconque ne se conforme pas à une disposition de cette nouvelle loi de la fête nationale est passible d'une amende de \$100.00 à \$500.00.

● Cependant, les dispositions relatives au 24 juin qui sont déjà inscrites dans des conventions collectives en vigueur en vertu du Code du travail, dans des décrets en vigueur en vertu de la Loi des décrets de convention collective ou de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction continueront de s'appliquer jusqu'à l'expiration desdits décrets ou conventions collectives.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre



fleurdelysez-vous!

A l'occasion du 30^e anniversaire du drapeau québécois et pour bien marquer notre Fête nationale, tous les québécois sont invités à couvrir le territoire de fleurs... de lys.

Vous pouvez vous procurer un drapeau du Québec dès maintenant dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec et dans plus de 3,000 dépositaires de journaux.

Éditeur officiel du Québec

Librairies:
Montréal
Complexe Desjardins
Québec
Place Ste-Foy
ou
Centre administratif "G"
Raz-de-chaussée
Trois-Rivières
418, rue des Forges
Hull
662, boul. St-Joseph

le Québec est en fleur



COUPON DE COMMANDE

Éditeur officiel du Québec 1283 ouest, boulevard Charest, Québec G1N 2C9

Nom _____

Adresse _____

Veillez m'expédier le ou les article(s) indiqué(s) ci-dessous. J'inclus un chèque ou mandat postal pour la somme de \$ _____. (Faire chèque ou mandat au nom du ministre des finances.)

Quantité	Description	Prix
	Drapeau de pavoiement 4' x 6'	\$15.00 *
	Publication "Le drapeau québécois"	\$ 4.95
	Drapeau de table 6" x 9"	\$ 1.75 *
	Décalque pour voiture	\$ 0.25
	Boutonnière	\$ 0.75

*Taxe de 8% en sus

LA VENTE DEBUTE
JEUDI 22 JUIN

DE
FIN
DE
SAISON

vente



1/2

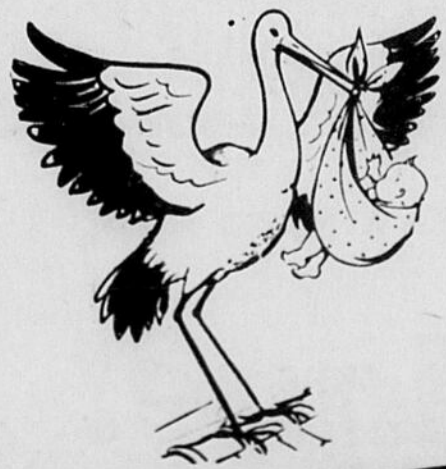
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX
PRIX

sur tous les vêtements en magasin

féminève

16 Nicholson Valleyfield

Toute la marchandise réduite de 1/2



1/2 PRIX

la cigogne

7 RUE STE-HELENE
VALLEYFIELD 371-2342

A notre boutique maternité, vous trouverez de tout pour vous à un prix très abordable: robes, jumpers, pantalons tops, costumes de bain, manteaux, ect.
Découvrez comment la Cigogne suit les changements de votre ligne sans rien changer aux lignes-mode!

Marie Dugal avec les Gondoliers

Judi le 22 juin à 21h00 à l'auditorium du CEGEP Les Gondoliers auront le plaisir et le privilège de présenter à leur public, à titre de soliste invitée, Mlle Marie Dugal.



Mlle Dugal est née à Valleyfield en 1950 et après ses études collégiales, elle s'est dirigée vers le Conservatoire de Qué-

bec et à l'Université de Montréal où elle a obtenu une maîtrise en chant avec Mlle Louise André.

Puis, ce sont les études de mises en scène avec Madame Charlotte Boisjoli et, récemment, un diplôme de concertiste qu'elle obtient de l'École Vincent d'Indy.

Mlle Dugal étudie cette année l'opéra en Ontario et elle nous arrive après avoir décroché un premier prix en chant à l'Edward Johnson Competition.

André Thibault, dir. musical.



Festivités aux Chevaliers de Colomb

A l'occasion de la fête du Québec, le conseil 1180 des Chevaliers de Colomb de Valleyfield organise une soirée dansante vendredi soir le 23 juin à 9h p.m. Toute la population est invitée à venir fraterniser à la salle des Chevaliers au 70 Académie à cette occasion. Il

aura du plaisir pour tous. Jeunes et moins jeunes se donnent rendez-vous pour cette soirée qui s'annonce des plus agréables. Tous pourront s'amuser ferme puisqu'il y aura tous les genres de musique. L'entrée est gratuite pour tous. Bienvenue à tous.



DANSE POUR LES JEUNES
Samedi le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste

il y aura de la danse en plein air pour les jeunes de 15 ans et moins. Le tout se déroulera dans le stationnement des Chevaliers de Colomb. La danse débute à midi et se termine à 4h p.m. La liqueur douce ainsi que des chips seront distribuées gratuitement à tous ceux qui viendront festoyer. Bienvenue à tous les jeunes.

Les Fêtes à Coteau du Lac et Coteau-Landing

23 JUIN:
-6h30 p.m. à 8h30 p.m. Défilé de scouts, majorettes.

-8h30 à 11h00 p.m. Port à vache. Ouverture par l'artificier.

-11h00 p.m. Mise à feu du bucher.
-11h10 à 10h00 a.m. Relai continu des groupes.

24 JUIN:
-11h00 a.m. Compétition de tous genres.
-5h00 p.m. à 6h30 p.m. Pique-nique dans le parc.
-6h30 p.m. à 8h30 p.m. Finales des principales compétitions.
-8h30 à minuit. Danse populaire.
25 JUIN:
-10h30 a.m. Messe d'action de grâce au Pavillon Wilson.

COTEAU LANDING:
23 JUIN:
-7h00 p.m. Ouverture du tournoi de slow-pitch au terrain de balle.
-8h00 p.m. tir au câble au Centre communautaire.

-8h00 p.m. Danse au parc Wilson et au centre communautaire.

24 JUIN:
-8h30 a.m. Suite du tournoi slow-pitch.
-9h00 a.m. Concours de boîtes à savon dans les rues.
-11h00 a.m. Courses de couchettes dans les rues.
-4h30 p.m. Arrivée de la parade de la St-Jean-Baptiste au Centre communautaire.

25 JUIN:
-5h30 p.m. Souper au spaghetti au centre communautaire.
-6h00 p.m. Danse avec orchestre au parc Wilson et municipal.
-9h30 p.m. Feu de la St-Jean au parc municipal.
25 JUIN:
-10h00 p.m. Feu d'artifice au parc municipal.

Charles H. Lalonde
docteur en optométrie
42 rue Sainte-Cécile
Valleyfield (Québec)

Michel Caron & Associés
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS
59, RUE JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD, QUE., J6T 4R4

DEPOSITAIRE AUTORISÉ
Frigidaire EMERSON
DEPOT DE PIÈCES ET SERVICE
ACHAT VENTE
FRIGIDAIRE SERVICE
ENTREPOSAGE - ENTRETIEN - AIR CLIMATISÉ
109, RUE DU MARCHÉ
VALLEYFIELD, QUE. Maurice "Black" Daoust
371-4942

Les Zouaves et la St-Jean Baptiste

Dans le cadre de la St-Jean Baptiste, le Régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens, section Valleyfield, sera présent.



Voici à cet effet le communiqué émis par le Major Commandant Roger Langevin et Capitaine Adjudant Raymond Labelle: Samedi le 24 juin, rassemblement au sous-sol de la Cathédrale de Valleyfield, à 5h00 p.m. pour la parade de la St-Jean

Baptiste. Après la parade nous retournons au quartier de la Cie 27 (sous-sol de la Cathédrale) où il y aura un goûter suivi d'une soirée sociale avec rafraîchissements gratuits pour tous les membres ainsi que leur compagnie.

Dimanche le 25 juin, rassemblement au sous-sol de la Cathédrale à 9h30 a.m. pour assistance à la messe de 10h15 a.m. à la Cathédrale de Valleyfield. Après la messe, cérémonie commémorative au monument de Pie IX et des Zouaves. Après la cérémonie, salut aux autorités civiles de la cité, retour au quartier de la Cie 27 vers 12h30 pour le dîner.

On se fête à St-Augustin

Programme des festivités dans le cadre de la Fête Nationale des Québécois et de la Semaine du Patrimoine.

VENDREDI, 23 JUIN 1978
14h30: Exposition d'ami-
maux, Salle de l'Amitié de
l'église St-Augustin; Les

Louvetoux et les Jeannettes invitent tous les jeunes à venir exposer leur animal favori.

18h30: Souper paroissial. Tous les paroissiens sont invités, parents et enfants à venir souper ensemble à l'école Frédéric-Girard. Au menu: fêtes au lard. Billets: adulte \$3.00 - enfants \$1.50.

20h00: Soirée champêtre, danses folkloriques, sets carrés, chants - les musiciens amateurs sont invités. Entrée gratuite.
21h30: Feux de camp, Louvetoux et Jeannettes, Cour de l'école Frédéric-Girard, à l'intention de tous les jeunes de la paroisse.

SAMEDI, 24 JUIN 1978 - FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS

15h00: Concours de décoration de bicyclettes, cour de l'école Frédéric-Girard; parents et enfants sont invités à décorer leur bicyclette, - prix - remise de drapeaux québécois - remise de macarons des fêtes - etc.

16h00: Défilé dans les rues de la paroisse
17h00: Messe en plein air, cour de l'école Frédéric-Girard

MARDI, 27 JUIN 1978

19h30: Projection de film, école Frédéric-Girard, "Mooglie et la loi de la jungle"; entrée: \$0.75
19h30: A l'arrière de l'église St-Augustin, encan. Les paroissiens voulant se départir de vieux effets au profit de la paroisse, les offrent en encan.
19h30: Vente de pâtisseries. Les mains habiles de la paroisse vous invitent à "La boîte à calories"; gâteaux, tartes, pain de ménage, biscuits, etc. seront en vente au profit de la paroisse.

MERCREDI, 28 JUIN 1978
19h30: Bingo du patrimoine.



Besner Le centre de la piscine
287 VICTORIA VALLEYFIELD
PISCINE **VOGUE** 24' DIAMÈTRE \$1249
LA TOUTE NOUVELLE PISCINE VOGUE LA PISCINE DE QUALITÉ À LA MODE

COMPRENANT:
1- Mur acier avec émail cuit
2- Toile cal. 20
3- Filtre Jacuzzi 17 fm
4- 15 lb sable
5- 27' boyau balayeuse
6- Manche télescopique 16'
7- Ecumoir au mur
8- Brosse balayeuse avec pesée
9- Ramasse-feuilles
10- Test kit
11- Thermomètre
12- Echelle sécurité AL-75
13- 35 lb chlore
14- Guide d'entretien

NOUS VOUS CONSEILLONS:
hth
POUR MAINTENIR VOTRE PISCINE ABSOLUMENT LIMPE.
GRANULE OU TABLETTES
100 LB-75LB-50LB
35LB-9LB-5 1/2 LB

SIEGE FLOTTANT POUR BEBE Spécial \$7.95
BALANCOIRE SUNLITE Spécial \$249.95

COLÉCO PISCINE VOGUE Jacuzzi

On fête le Québec
Grand choix de DISQUES QUÉBÉCOIS à bas prix Centronic
CENTRONIC PLAZA K-MART NITRO
On fête le Québec en musique!



Le concert présenté par les Variétés musicales était une des premières manifestations offerte dans le cadre des festivités de la Fête nationale. Cette troupe de Montréal a attiré quelques centaines de mélomanes de la région. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

On vous attend à Coteau-Landing en fin de semaine

Les jeux sont faits! Dans deux jours, nous vivrons à Coteau-Landing une fin de semaine "pas comme les autres". C'est la fin de semaine de la Farandole dont nous vous parlons depuis environ trois mois. Bien sûr, de tous les coins du comté, vous avez vu les divers communiqués, vous vous êtes intéressés à nos activités et nous vous remercions de cet intérêt. Pour nous, le plus grand bonheur n'aura pas été de vous écrire régulièrement pour vous informer, mais c'est en fin de semaine que nous le connaîtrons quand on vous accueillera chez nous, qu'on vous donnera une poignée de main fraternelle et qu'on vivra avec vous trois jours d'amitié et de camaraderie. Le programme, par sa variété d'activités pour tous les âges et tous les goûts, saura vous plaire, nous l'espérons.

Il est assez difficile de se souvenir du programme au complet, ce que nous vous conseillons, c'est le mot d'ordre suivant: "Les 23-24-25 juin, on s'en va à Coteau-Landing".

Que vous habitez les comtés de Soulanges, Vaudreuil, Beauharnois, Huntingdon, tous les chemins mènent à Coteau-Landing où il fera bon fêter la Fête Nationale et le 125e.

Nous sommes prêts à tout le monde à apporter son bénévolat, ses énergies, sa collaboration

pour les derniers préparatifs.

Nous vous attendons nombreux à compter de vendredi le 23 juin à midi jusqu'à dimanche soir le 25 juin. Venez fêter, dans deux jours, avec nous sous une température radieuse (nous l'avons spécialement commandée pour vous), venez fêter la Farandole de la Fraternité dans le cadre

A Coteau Landing, le 24 juin, à 13h00, se tiendront des courses de couchettes. Voici un modèle de ce nouveau moyen de transport. Le propriétaire Gilles Grenier, le Président Jacques Besner, le responsable René Legault et John Golding, responsable de la sécurité éprouvent beaucoup de plaisir à transporter cette jeune fille qui par hasard passait par là à bicyclette. Le départ se fera de McCallum et arrivée au Centre Communautaire. C'est un spectacle à voir! Pour d'autres détails, appelez René Legault à 267-3682.



de nos festivités du 125e. "Moi, j'm embarque, et toi?"

Jacques Besner, Président.
Yolande Vernier, Publiciste.

Les sports à l'honneur pour la Fête Nationale

Comme l'an dernier, la population sera invitée à venir assister à deux tournois sportifs, dans le cadre des Fêtes de la St-Jean: un tournoi de Tennis en double et un tournoi de Baseball, catégorie Mosquito. Le premier est organisé par le Club de tennis de Valleyfield; il se déroulera sur les terrains de tennis du Parc Sauvé, les 23 et 24 juin entre 9 heures A.M. et 4 heures P.M. Un grand nombre d'inscriptions est prévu

pour ce tournoi et vous êtes tous invités à y assister aux dates et heures précises.

que les 23 et 24 juin; la finale étant prévue pour 3 heures, samedi, le 24 juin.

Rendez-vous au terrain de baseball du Parc Sauvé, aux heures et jours indiqués plus haut pour encourager notre jeunesse.

Francine Lefebvre, Publiciste pour le Comité des Fêtes.

STUDIO DE PEINTURE LUCIEN LANGLOIS

ENREGISTREZ-VOUS MAINTENANT AUX COURS D'ÉTÉ! DESSIN ET PEINTURE A L'HUILE



EXPOSITION AU CHALET DU PARC SAUVÉ LES 21 ET 22 JUIN PROCHAINS BIENVENUE A TOUS!

15-2e AVE ST-TIMOTHÉE 373-7052

Messe de la St-Jean

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes a mis à son programme, une Messe solennelle. Cette Messe solennelle sera présidée par Mgr. Robert Lebel et elle regroupera les prêtres de Salaberry-de-Valleyfield et de la région.

Cette Messe Solennelle de la St-Jean aura lieu le 23 juin 1978, vendredi, à 19h30, à la cathédrale de Valleyfield.

De plus, la messe sera animée par le groupe L'ACLE, connu et apprécié dans quelques paroisses de notre ville.

De même, à la sortie de la Messe, dans toutes les paroisses où la chose est possible, les cloches sonneront au même temps, exprimant d'une autre façon notre joie et notre fierté d'être Canadiens-Français.

Nous aimerions compter sur la participation de toute la population pour faire de l'aspect religieux de nos Fêtes, un événement digne de nos traditions et de l'héritage qui nous a été transmis et qu'il serait bon de conserver.



C'est donc un rendez-vous vendredi le 23 juin, à 19h30, à la cathédrale de Valleyfield.

Francine Lefebvre, publiciste pour le Comité des Fêtes.

Accueil du chômeur

Le 24 juin et les spectacles du mercredi

Samedi le 24 juin prochain les membres de l'Accueil du Chômeur invitent toute la population du sud-ouest à venir fêter la St-Jean Baptiste au Parc Sauvé à Valleyfield. Les activités que présente l'Accueil du Chômeur s'inscrivent au programme des festivités de 10h à 16h00: ballon-volant, fer à cheval, ballon-

au programme de cette journée. Nous invitons la population à assister au pique-nique familial au cours duquel seront distribués des prix pour la

plus belle nappe de pique-nique, pour la meilleure chanson, la meilleure histoire, etc... C'est donc un rendez-vous, samedi le 24 juin au Parc Sauvé à

Valleyfield. Venez faire votre tour.

Tous les mercredi soirs à 20h00 durant la période estivale, l'Accueil du Chômeur invite la popu-

lation à venir se divertir en plein air au Parc Sauvé. Des spectacles variés seront présentés: de la danse, des soirées d'audition musicale, du cinéma, etc... Cette semaine nous vous proposons de venir entendre le Groupe de musique folklorique de Michel Faubert. Les spectacles sont gratuits. Profitez-en!



Pré-compétition de natation

Plusieurs enfants désirent pratiquer un sport de compétition, et l'équipe de natation de la Cité des Arts et des Sports offre à tous les jeunes désireux de compétitionner, un cours de pré-compétition.

Les jeunes peuvent participer à ces cours en ne possédant qu'un pré-requis, avoir réussi un cours de débutant.

Ces cours auront lieu le matin sur semaine et le prix est de \$10.00 pour

les 10 cours de 3/4 heures. Il s'échelonneront, du 3 juillet au 27 juillet, 1978.

Ils sont fous ces Patriotes

Dimanche dernier, les Patriotes de Valleyfield ont pulvérisé les Flames de Ville St-Pierre par le

pointage de 24 à 4. Inutile de vous dire que tous les joueurs campivalenciens se sont signalés durant la rencontre disputée à l'aréna locale. Les Normand Piché, Guy Amyot, André Rolland, Richard Parent et Camil Berniqué ont au moins fini la soirée avec un tour de chapeau. La brigade défensive s'est permis une partie colossale et ce, à tous les points de vue.

L'attaque à cinq de nos représentants locaux a retrouvé son aplomb d'antan. Les hommes de l'instructeur Punch Appleton ont ainsi repris la première position. Ils possèdent une mince avance d'un point sur les Warriors d'Akasasne.

A noter que la prochaine joute locale aura lieu le 13 juillet prochain alors que le Montréal International sera le visiteur. Cette période de trois semaines sans partie locale est seulement due au calendrier établi au début de la saison. Durant ce temps, ils disputeront la victoire au Montréal International, Caughnawaga, Magog et aux Warriors d'Akasasne.

Nos patriotes ont donc repris le chemin de la victoire et ils sont maintenant au paroxysme de la lutte pour la première position.

Jean-Pierre Tessier.



chasseur, pétanque, jeux de poches, souque à la corde, sont des activités

Le temps d'agir

Le lundi 12 juin, le Gouvernement du Canada a rendu public un important document sur la politique du gouvernement fédéral sur l'unité canadienne qui vise un renouvellement fondamental de la fédération canadienne.

Vous pouvez vous procurer une brochure comprenant le sommaire du document "Le temps d'agir" aux bureaux de poste suivants: 33, rue Vanier 2, rue St-Laurent

Si vous voulez recevoir le texte intégral du document "Le temps d'agir", ou des exemplaires supplémentaires du sommaire, adressez-vous au:

Centre d'information sur l'unité canadienne B.P. 1986 Station B Ottawa, Ontario K1P 6G6

Gouvernement du Canada Government of Canada

MERCI d'avoir fait un succès de notre

VENTE EN PLEIN AIR

GAGNANTS DES TIRAGES

Mme L. Hallé 60 Chemin Larocque Valleyfield
Mlle J. Labrie 67 St-Isidore Valleyfield
Mme Rolandé Faucher
371 Ave du Lac Valleyfield

LIBRAIRIES BOYER L.TÉE
10 NICHOLSON VALLEYFIELD



Medic-Alert peut vous sauver la vie

(Normand Morand)
L'Association des Assureurs-Vie de Valleyfield a donné officiellement son appui à la Fondation canadienne Medic-Alert. Mardi dernier, lors d'une conférence de presse, le vice-président aux relations extérieures, M. Pierre Marois a invité la population à devenir membre de cet organisme qui pourrait un jour ou l'autre leur sauver la vie.



Le président de l'Association des assureurs vie de Valleyfield M. Jacques Cardinal a présenté des plaques commémoratives à M. Jean Guy Nadeau, Mme Marcelle Trépanier et le Dr. Gaëtan Gauthier. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent communiquer avec leur médecin de famille, l'Association des assureurs-vie, le Centre hospitalier, le C.L.S.C., etc.

Incidentement, plusieurs représentants du Centre hospitalier dont le Dr Gaëtan Gauthier ont assisté à la rencontre de la semaine dernière tenue à l'hôtel de ville de Valleyfield. Par ailleurs, des policiers et des ambulanciers avaient répondu à l'invitation.

La Fondation internationale "Medic Alert" est un organisme charitable, sans but lucratif. Elle consiste surtout à habituer les gens à

porter quelque indication relative à tout problème médical personnel dont il importe de connaître l'existence. "Medic Alert" veut

fournir avant tout une assurance protection pour ceux qui ont des problèmes d'ordre médical, un genre de système d'alarme facile-

ment reconnaissable. "Medic Alert" offre ce service à plus de 225,000 Canadiens et leur nombre augmente par plus de 2,000 par mois.

"Medic Alert" est le seul organisme de ce genre dans le monde entier.

Ses activités consistent à distribuer des insignes d'identification, sous forme de bracelets et de médailles en acier inoxydable et à recueillir les antécédents médicaux des membres.

Ces renseignements sont gravés sur un côté du bracelet ou médaille alors que sur l'autre se trouve l'insigne et le nom "Medic Alert".

Les renseignements inscrits sur les insignes sont simples et précis. Par exemple: "allergique au vaccin anti-tétanique". Grâce au mot "diabétique" par exemple, un agent de police ne se laissera pas trom-

Tout médecin, hôpital ou personne autorisée peut obtenir les renseignements nécessaires, 24 heures par jour, en appelant la Fondation à frais virés. Le numéro figure également sur les insignes.

per par ce qui pourrait lui sembler un état de stupeur alcoolique. La Fondation "Medic Alert" est plus qu'une agence de distribution d'insignes; c'est un service. Un numéro de série est gravé sur chaque plaque. Sous ce même

numéro sont classés les problèmes d'ordre médical du porteur son adresse, etc.

La fête nationale du Québec

PROGRAMME DE FESTIVITES

ZONE DE VALLEYFIELD

VALLEYFIELD: COMITE DE LA FETE DE LA ST-JEAN

— 23 JUIN —
12.00 à 23.00 hres: Exposition artisanale, Centre Communautaire. Exposition des Scouts et Guides & Louveteaux.
2.00 p.m.: Tournoi de tennis de la St-Jean au Parc Sauvé.
8.00 a.m.: Semi-finale tournoi de baseball provincial catégorie Moskito au Parc Sauvé.
2.00 p.m.: Balade de la St-Jean sur le vieux canal de Beauharnois.
7.30 p.m.: Messe de la St-Jean (cathédrale)
8.00 p.m.: Ballet jazz de Thomas Thé au Parc Sauvé.
9.00 p.m. Feu de camp Scouts & Guides & Louveteaux.
9.00 p.m.: Cocktail municipal à l'Hôtel de Ville.
9.30 p.m. Départ de la course à relais aux trois extrémités de la ville. Arrivée de la flamme à l'Hotel de Ville et mise à feu de la flamme.
10.00 à 10.15 p.m. Allocution et proclamation avec distribution des médailles.
10.30 p.m.: Feu de la St-Jean (Pointe aux Anglais)
10.30 à 2.00: soirée et danse folklorique dans le stationnement du Parc Sauvé.

— 24 JUIN —
12.00 à 23.00 p.m.: Exposition artisanale et exposition des Scouts & Guides & Louveteaux au Centre Communautaire.
2.00 p.m.: Balade de la St-Jean (vieux canal de Beauharnois).
2.00 p.m.: Visite aux vieillards par les Troubadours.
2.00 p.m.: Finale tournoi de tennis (Parc Sauvé)
3.00 p.m.: Finale du tournoi de baseball catégorie Moskito provincial.
6.00 p.m. à 8.00 p.m.: Défilé de la St-Jean.
9.00 p.m. à 10.00 p.m.: Concert de l'Escadrille 729 (Kiosque du Parc Sauvé)
10.00 p.m.: Feu d'artifice Parc Sauvé.
10.30 à 2.00 a.m.: Danse populaire de la St-Jean.
Midi: Dîner spaghetti pour les étudiants du primaire.

FABRIQUE ST-AUGUSTIN

— 23 JUIN —
2.00 à 4.00 p.m.: Exposition d'animaux. Paroisse St-Augustin, salle de l'amitié, parterre de l'église.
8.00 p.m.: Danse folklorique pour jeunes et moins jeunes, numéros d'amateurs feux de camp, mimes. Ecole Frédéric Girard cour de l'école. En cas de pluie: gymnase de la même école.

— 24 JUIN —
3.00 p.m.: Ecole Frédéric Girard concours d'habileté au code de la route.

ACCUEIL DU CHOMEUR au Parc Sauvé

— 24 JUIN —
Avant-midi: pétanque, fer à cheval, jeux de poches, ballon chasseur, course.
12.30 à 1.30 p.m.: pique-nique familial.
Après-midi: parties de balle, course en canot, courses acrobatiques, souque à la corde.
4.30 p.m.: Nettoyage du site des activités.

CHEVALIERS DE COLOMB Conseil 1180

— 23 JUIN —
8.00 p.m.: Danse québécoise avec 3 (trois) orchestres locaux et 2 violonneux, Cette danse va se terminer seulement au petit matin.

— 24 JUIN —
9.00 à 1.00 p.m. (avant-midi): Tournoi de fer à cheval pour tous les âges.
1.00 p.m. à 5.00 p.m.: Programme d'amateurs avec prix. Concours de Gigueurs avec prix. Hot dog et liqueur gratuit.

ST-TIMOTHEE

— 21 JUIN —
9.00 a.m.: Activités loisirs Ecole Marie-Rose et St-André.

— 22 JUIN —
9.00 a.m.: Activités Loisirs pour les jeunes Ecole Monette (Nitro), Notre-Dame du Sourire.
7.30 p.m.: Visite à la Résidence Gabriel Inc., et film présenté de la parade de la St-Jean en 1955 à St-Timothée pour les résidents du Foyer Gabriel.

— 23 JUIN —
7.00 p.m.: Fête populaire (Disco). Artistes locaux. Terrain des Loisirs. Ballet Jazz. Majorettes.
11.30 p.m.: Feu de la St-Jean, Parc Municipal.

— 24 JUIN —
9.00 a.m.: Messe de la St-Jean.
4.00 p.m.: Tir (souque à la corde) concours de sciottes, Ecole Marie-Rose.
5.00 p.m. à 7.00 p.m.: Repas fêtes au lard. Ecole Marie-Rose, St-Timothée.
Char allégorique de St-Timothée (Les Loisirs) à St-Louis et Valleyfield.

HUNTINGDON

— 23 JUIN —
Danse du bon vieux temps, concours de Violonneux Salle des Chevaliers de Colomb. (Entrée libre).

— 24 JUIN —
9.00 a.m.: Messe en plein air "Parc Prince Arthur".
10.00 a.m.: Déjeuner aux crêpes à la Légion Canadienne.
11.00 a.m.: Tournoi de balle au parc des loisirs de Huntingdon. Invitation au meilleurs clubs de la région.
Midi: Dîner libre.
1.00 p.m.: "Parc Prince Arthur": concours de tir au câble, courses pour les jeunes, chevaux de plaisance, concours de tir au poignet.
1.00 p.m.: Activités sportives, école Arthur Pigeon.
5.00 p.m.: Souper canadien à la salle des Chevaliers de Colomb.
7.00 p.m.: Parade dans les rues de la ville.
9.00 p.m.: Remise des prix.
9.30 p.m.: Danse dans le Parc Prince Arthur. (Disco).

ST-STANISLAS DE KOSTKA

— 23 JUIN —
8.00 p.m.: Jeux (terrain de balle) suivi à 9.00 d'une danse disco pour enfants. Friendises et rafraichissements gratuits.

— 24 JUIN —
8.30 p.m.: Lancement de ballons gonflés (ballounes) suivi de la grande danse paroissiale au coin de l'église.
11.00: Feu d'artifice, danse toute la nuit.

Comité organisateur de la fête nationale du Québec

ST-ANTOINE ABBE ET FRANKLIN CENTRE:

— 23 JUIN —
Grande danse populaire en plein air avec discothèque pour les jeunes.
Feu de la St-Jean.

— 24 JUIN —
Après-midi: Invitation spéciale à tous nos musiciens et chanteurs.
Compétitions sportives pour les jeunes.

ORMSTOWN:

— 24 JUIN —
Midi à 1.00 a.m.: Piscine municipale et Centre Récréatif d'Ormstown.
Journée de rencontre pour les jeunes de la municipalité et même ceux de l'extérieur. Activités sportives, compétitions de natation. Danse toute la soirée.

STE-BARBE

— 23 JUIN —
7.00 p.m.: Course de la flamme.
8.00 p.m.: Messe de la St-Jean, suivi d'une danse populaire.
9.30 p.m.: Feu d'artifice.

PROJET LANDRY (NITRO)

— 24 JUIN —
Journée festival comprenant: Activités sportives: balles et bidon, jeux de dard, jeux de fer, jeux de poche, jeux de pétanque, tire à la corde, course dans sacs, saut en hauteur, saut en longueur, partie de balle molle.
Défilé: parade de carrosses 0 à 2 ans; parade de bicyclettes.
Décoration des maisons.
Feu d'artifice et feu de joie.

ST-ANICET

— 24 JUIN —
8.00 p.m.: Messe chantée.
8.30 p.m.: Défilé au flambeau à partir du Monument Champlain contournant les rues du village pour venir en dernier lieu allumer le Feu de Joie.
Musique et danse à l'extérieur avec Disco-Mobile.
11.00 p.m.: Feu d'artifice.

ST-LOUIS DE GONZAGUE

— 23 JUIN —
8.00 p.m. Parade brigade des pompiers.
8.00 p.m.: Arrière du Centre Communautaire, danse extérieure. (Entrée gratuite). Permis R.A.Q.

— 24 JUIN —
10.00 a.m.: Terrain de balle olympiques jeunes garçons et filles de 5 à 14 ans.
1.00 p.m.: Course à bicyclette, responsable François Sauvé.
2.30 p.m.: Décoration de bicyclettes, chacun décore chez-lui.
1.00 à 3.00 p.m.: Olympiade de 15 et plus.
2.00 p.m.: Tournoi de croquet.
3.00 p.m.: Centre Communautaire, concours de tarte. Responsable Claire Amesse, 371-3125
3.00 p.m. à 6.00 p.m.: Tournoi de balles.
Midi à 4.00 p.m.: Tournoi de tennis. Responsable Nicole Daoust.
5.00 à 8.00 p.m.: Exposition Socio-culturelle.
7.30 p.m.: Messe.
8.15 p.m.: Danse extérieure avec orchestre. Permis R.A.Q. Présence de Bozo, vendredi et samedi.

BEAUHARNOIS — MAPLE GROVE

— 23 JUIN —
6.30 p.m.: Défilé départ Aréna de Beauharnois.
8.30 p.m.: Danse Aréna de Beauharnois. Entrée libre.

MELOCHEVILLE

— 23 JUIN —
6.00 p.m.: Parade de bicyclettes; départ de la Pointe au Buisson, arrivée au parc. Bicyclettes décorées par les enfants. Remise des récompenses.
8.30 p.m.: Pièce de théâtre organisée par des étudiants de la polyvalente de Beauharnois.
10.00 p.m.: Spectacle de chansonniers.

— 24 JUIN —
10.00 a.m.: Courses et épreuves pour les jeunes, tout cela dans un esprit amical. Remise des prix. Midi: Dîner. Tout le monde apporte son repas.
1.30 à 4.00: Exposition des artisans de la place. Divertissements pour les jeunes: Course à obstacles, balle-molle. Divertissements pour adultes: Balle-molle mixte, tir au câble, pétanque, fer à cheval, souque à la corde, Jeux enfants-parents. Garderie. Remise des prix.
4.00 p.m.: Souper
7.00 p.m.: Messe en plein air (parc)
7.30 p.m.: Cartes et dames (3ème âge).
8.00 p.m.: Danse disco (adolescents). Danse folklorique (adultes).
11.00 p.m.: Feu de la St-Jean (sur le lac).

ST-ETIENNE DE BEAUHARNOIS

— 24 JUIN —
1.30 p.m.: Activités et jeux pour les jeunes (0 à 14 ans), jeux de société, sports d'équipe, épreuves sportives, etc. Fermeture 4.30 p.m.
8.30 p.m.: Soirée québécoise familiale avec danse, chant, feu de camp et musiciens amateurs. Fermeture: 2.00 a.m. Ces deux activités auront lieu, le jour au Camping Bella, et le soir au terrain municipal.

On fête le Québec est au monde



L'orage qui s'est abattu sur la région en début de soirée dimanche a causé des dommages assez sérieux. Ainsi, une énorme branche d'arbre est tombée sur une automobile stationnée sur la rue Champlain à Valleyfield. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Encore \$85,000. pour la marina

Les chanceux de 6 à 12 ans. Heureusement que nos enfants de 6 à 12 ans auront leurs patouilles cet été, c'est un effort dispendieux mais indispensable et qui profitera à plusieurs milliers d'individus tous les jours de la semaine. Que feront les adolescents et les adultes de la Venise du Québec? ... surtout qu'avec le chômage, il va y en avoir plusieurs de 13 ans en montant qui vont avoir envie de se baigner.

L'eau de l'aqueduc vient de la Baie, elle est potable avec un minimum de traitement et ce malgré les embarcations à moteur qui y circulent; elle serait sûrement assez saine pour y laisser baigner les gens, sans

pour autant polluer plus que les bateaux à moteurs.

Il y a déjà eu de la baignade au club nautique, il y avait des cours de natation en eau profonde, il y avait même deux tremplins et des surveillants, et ce, durant que la piscine du parc Sauvé était en fonction.

Reinstaller quelque chose du genre avec des quais flottants coûterait certainement moins que le \$85,000 qu'on investit présentement pour achever de transformer ce qui restait de la piscine en marina et profiter à au moins à 300 à plus d'individus. PAS C'EN EST MAIRIA, MAIS LE LOISIR DES LOISIR AUSSI DES GAGNE-PETIT. Le Troisième Oeil.

La ville remet l'autobus au hockey mineur

(Normand Morand)
Le Service récréatif et Communautaire de Valleyfield a remis récemment à l'Association du hockey mineur l'autobus que cet organisme avait donné à la municipalité au cours de l'hiver dernier.

Le directeur du Service Récréatif et Communautaire M. Yvan Desrosiers a indiqué que son service ne possédait pas un budget suffisant pour effectuer les réparations nécessaires sur le véhicule qui compte dix ans d'usage. M. Desrosiers a précisé qu'une évaluation mécanique de l'autobus avait été faite et que la somme de \$5,000 serait nécessaire pour la remise en état du véhicule.

L'association du hockey mineur se retrouve donc propriétaire de l'autobus scolaire qui pourrait être utilisé dès la saison prochaine. Il est possible d'autre part que le véhicule soit mis à la disposition d'autres organismes de la ville. Toutefois, des réparations devront préalablement être effectuées et comme la municipalité ne semble pas avoir d'argent à dépenser à ce chapitre, il faudra bien trouver des sous quelque part.

MERCI ...

• Pour cette victoire exaltante que je remportais comme commissaire grâce à vous le quartier no. 13, le 12 juin.

• Pour avoir exercé votre droit de citoyen engagé devant la chose scolaire.




Merci également à tous mes supporters et organisateurs

BRUNO PROULX
COMMISSAIRE, QUARTIER NO 13

BRUNO PROULX



BONNE FÊTE à tous les QUÉBÉCOIS



Le Québec, en ce temps décisif d'affirmation, se doit de célébrer, avec plus d'éclat et plus de ferveur que jamais, ce 24 juin traditionnel, désormais jour officiel de notre fête nationale.

Les membres du Parti Québécois Beauharnois



Parti Québécois

Le parti des Québécois



Grand Solide

DE MARCHANDISES D'ETE

A
compter de
JEUDI
22 JUIN
à 9:30 A.M.

C'est une
occasion à ne
pas manquer !

HABITS 3 PIECES

4 à 14 ANS

40%
RABAIS

COSTUMES DE BAIN

25% à 50%

RABAIS

CHEMISES &
CHANDAIS

25%
RABAIS

PYJAMAS

RATINE — VELOURS — BEBE

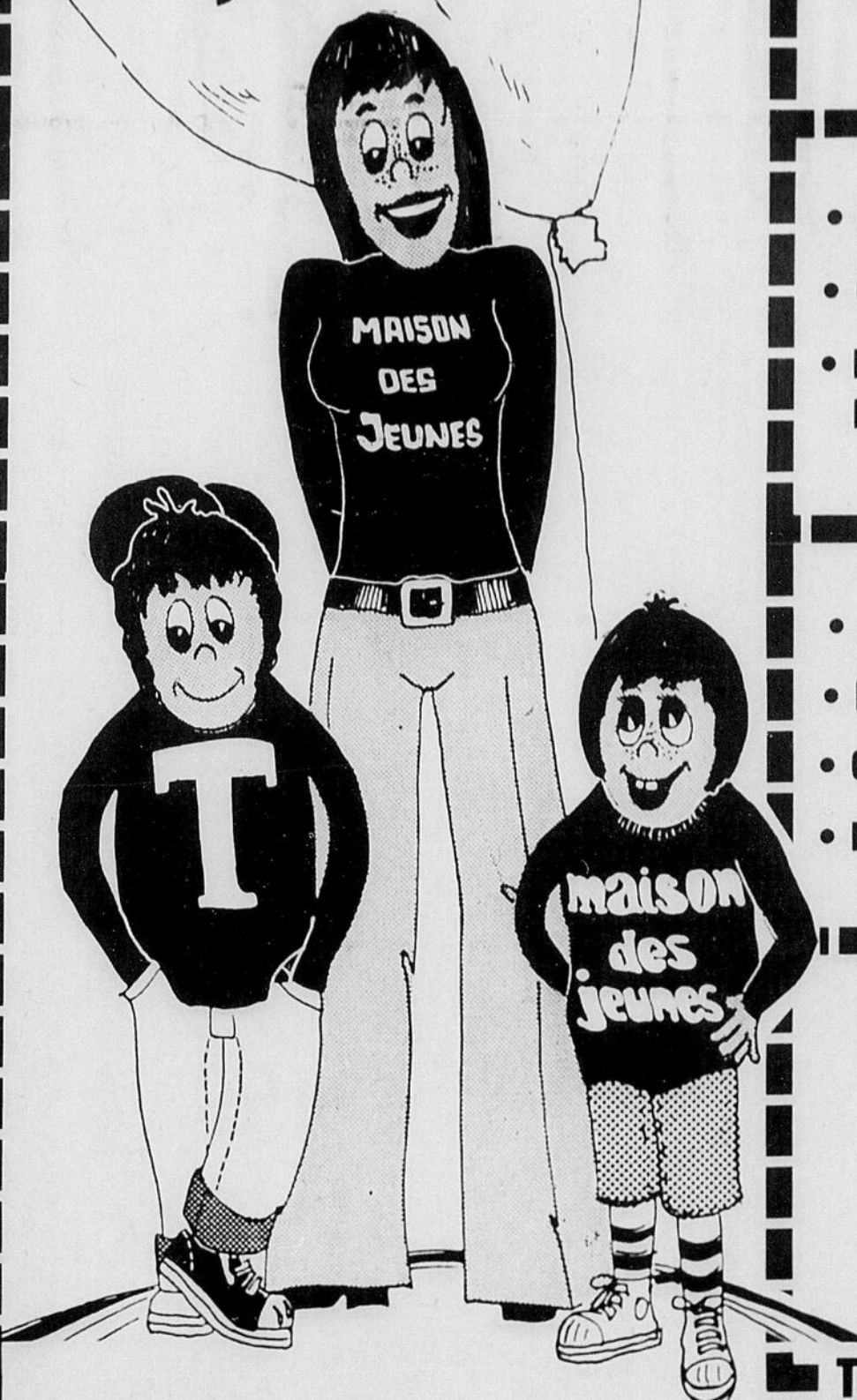
25%
RABAIS

TOUS LES CADEAUX
DE BEBE

10%
RABAIS

TOUTE VENTE SERA FINALE

"UN ENDROIT RECONNU
POUR LA QUALITE
DE SES VETEMENTS"



VETEMENTS D'ETE

25%
RABAIS

- CHANDAIS Valeurs \$6 à \$15
 - CHEMISES
 - ENSEMBLES DE NUIT
- \$1.99**

- JUPES Valeurs \$10 à \$35
 - ENSEMBLES
 - CHANDAIS
 - PANTALONS
- \$4.99**

PANTALONS

25%
RABAIS

TOUTE VENTE SERA FINALE

maison des jeunes

243 VICTORIA VALLEYFIELD

DE BEBE NAISSANT A GRANDEUR 14 ANS



Une exposition avait lieu au Centre communautaire mercredi dernier dans le but d'amasser de l'argent pour la Fondation de la Pédiatrie du Centre Hospitalier de Valleyfield. Cette exposition avait été précédée d'une visite de maisons. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

Activité chez les Filles d'Isabelle

Nous invitons les membres à un souper spaghetti qui aura lieu le 5 juillet prochain au centre communautaire du Parc Sauvé. Profitez de ce moment de détente pour fraterniser. Le nombre est limité. Pour informations s'adresser à Mme Cécile Robert 373-1834 ou à Mme Laurentia Leduc 373-9813. Programme intéressant et varié qui débutera à 14 heures. N'oubliez pas petit gâteau et prix de présence. Tirage de la magnifique courtoisie des 2000. Remerciement aux membres qui ont exécuté ce travail fait à la main.

Voici les noms: Mmes Pierrette Larocque, Orianna Leduc, Marguerite Prigent, Célestine Dubé, Marguerite Leroux, Irène Durocher.

Bienvenue à toutes dans l'amitié. Le comité des loisirs.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

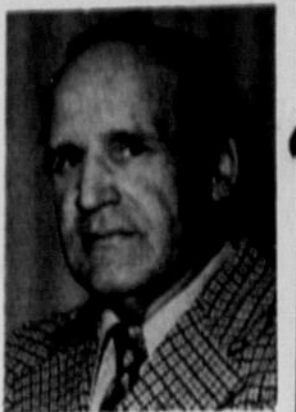
Je vous remercie sincèrement de votre confiance lors de l'élection scolaire dans le quartier no. 11.

Vous avez clairement compris que la tâche de commissaire d'écoles exige de l'expérience, de la disponibilité et du sérieux.

Merci à mes organisateurs et à mes collaborateurs.

PAUL-EMILE CHASLE

COMMISSAIRE



Paul-Emile Chasle

Danse des Lions pour les régates

L'orchestre de Noël Talarico, composé de 16 musiciens, sera en vedette le samedi 8

juillet, à l'aréna de Valleyfield ou aura lieu la danse annuelle des régates organisée con-

jointement par le Club Nautique et le Club Lion. La soirée débutera à 20h30 au son d'un trio, et

c'est vers 21h30 environ que Noël Talarico

prendra place avec ses musiciens. Toute la population est cordialement bienvenue. A noter que durant la

soirée 40 bouteilles de champagnes gracieuseté du Comité organisateur des 40 Régates seront tirées au sort.

DÉCÈS

LEFEBVRE

A Valleyfield, le 14 juin à l'âge de 66 ans, est décédé M. Hervé Lefebvre époux de feu Juliette Sylvain, demeurant au 464 Avenue du Lac à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 17 juin dernier. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

GOUGEON

A Beauharnois, le 17 juin, à l'âge de 62 ans, est décédé Mlle Laurette Gougeon, demeurant au 45 rue Trudeau à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 19 juin dernier. Le convoi funéraire est parti du salon Bourgie et Frères Inc., de Beauharnois pour se rendre à l'église St-Paul de Beauharnois où le service fut célébré à 11h. Inhumation à Beauharnois.

FORGUES

A Ste-Martine, le 13 juin à l'âge de 36 ans, est décédé M. André Forgues, époux de Jeannette Carignan, demeurant à Ste-Martine. Les funérailles ont eu lieu le 16 juin dernier. Le convoi funéraire est parti du salon J.M. Loiselle, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 15h. Inhumation à Ste-Martine.

MENARD

A St-Polycarpe, le 16 juin, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Euclide Menard, née Florestine Cuerrier, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles ont eu lieu hier, le 20 juin. Le convoi funéraire est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 15h. Inhumation à St-Polycarpe.

CAVERS

A Ormstown, le 14 juin, à l'âge de 90 ans, est décédée Mlle Ethel-Ellen Cavers, demeurant à Ormstown. Les funérailles ont eu lieu le 16 juin dernier. Le convoi funéraire est parti de la Résidence Funéraire McGerrigle Inc., de Ormstown, pour se rendre à l'église St-Paul United de Ormstown où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Ormstown.

HOOKEE

A Ormstown, le 15 juin à l'âge de 91 ans, est décédé M. Edwin G. Eddie Hooker, demeurant à Ormstown. Les funérailles ont eu lieu le 19 juin dernier. Le convoi funéraire est parti de la Résidence Funéraire McGerrigle Inc., de Ormstown, où le service fut célébré à 14h30, pour se rendre au cimetière de Ormstown, lieu de l'inhumation.

rant à Ormstown. Les funérailles ont eu lieu le 18 juin dernier. Le convoi funéraire est parti de la Résidence Funéraire McGerrigle Inc. de Ormstown, où le service fut célébré à 14h, pour se rendre au cimetière de Ormstown, lieu de l'inhumation.

HOOKEE

A Ormstown, le 16 juin à l'âge de 83 ans, est décédé M. Earle Edwin Hooker demeurant à Ormstown. Les funérailles ont eu lieu le 19 juin dernier. Le convoi funéraire est parti de la Résidence Funéraire McGerrigle Inc., de Ormstown, où le service fut célébré à 14h30, pour se rendre au cimetière de Ormstown, lieu de l'inhumation.

REMERCIEMENTS



Madame Lucille Lalonde et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Oscar Lalonde survenu le 13 mars dernier à l'âge de 62 ans. Il était ancien propriétaire de Paul Gendron Ltee de Valleyfield. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Pierrette et André Morin, Francine et François Mauffette, Suzanne et Claude Lalonde; ses petits-enfants Ann et Lyne Morin, Marie-Eliane et Olivier Mauffette, Dominique Lalonde. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Léontine Lauzon, épouse d'Orphée Lauzon ainsi que Mme Flora Mercier (Lauzon) remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs sympathies lors du décès de M. Orphée Lauzon, survenu le 9 mai dernier, à l'âge de 72 ans, soit par leur visite au salon mortuaire, soit par offrandes de messes ou de fleurs. Vous êtes priées de considérer ces remerciements comme personnels.

CHARTRAND

A Valleyfield, le 19 juin à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Marcel Chartrand née Laurette Beauieu, demeurant au 89 rue Champlain à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 21 juin. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 10h. Inhumation à Valleyfield.

BEAUCHAMP

A Valleyfield, le 18 juin à l'âge de 76 ans, est décédé M. Romeo Beauchamp, époux d'Albea Tanguay, demeurant au 25 rue Whittaker à Valleyfield. Les funérailles auront lieu le 22 juin prochain. Le convoi funéraire partira des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service sera célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

FAUBERT

A Ste-Agnès de Dundee, le 18 juin, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Wilfred Faubert, née Blanche Brunet, demeurant à Ste-Agnès de Dundee. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 21 juin. Le convoi funéraire est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église St-Joseph de Huntingdon où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à St-Arict.

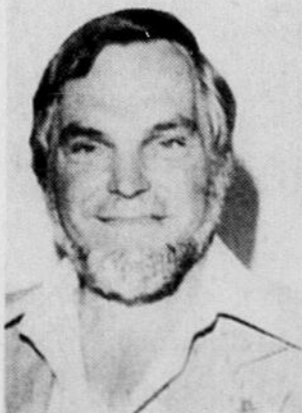
Salons Funéraires
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain

ERNEST MONTPETIT & FILS INC.
315 DANIS, VALLEYFIELD
Salons les plus modernes
TEL: 373-3511

UN TEMOIGNAGE EMBALLANT !

Une réélection par acclamation est une marque éloquent de satisfaction auprès de ceux et celles qu'on représente.

Je vous remercie d'une façon sincère pour ce témoignage emballant qui m'incite à redoubler d'ardeur pour la cause scolaire. Merci à tous!



JEAN-GUY LESSARD

COMMISSAIRE

JEAN-GUY LESSARD

BOUCHERIE des coteaux

VIANDE — MEAT

27 CHEMIN DE LA REINE
COTEAU DU LAC
EN FACE DE L'ÉGLISE

763-5646

JAMBON PICNIC

FUME A L'ÉRABLE

89

économie de 0.40 lb

89¢ lb

FERME 24 JUIN

TOUTE LA JOURNÉE

La Fête des QUEBECOIS se souligne par des

SPECIAUX A PROFUSION

BOLOGNE

économie de 0.50 lb

79

¢ lb

ROTI EPAULE DE PORC FRAIS

139

DESOSSE-ROULE

139 lb

GRILLADES DE LARD FRAIS

139

Un REGAL sur charcoal

139 lb

STEAKETTES DE PORC

159

159 lb

EPAULE DE PORC FRAIS

COMPRENANT :
STEAKETTE ET ROTI DE PORC

109

109 lb

FESSE DE PORC FRAIS

COMPRENANT :
ROTI ET STEAK DE PORC

119

119 lb

STEAK HACHE EXTRA MAIGRE

10 lbs et plus

159

159 lb

DEMI PORC

COUPE ET ENVELOPPE A VOTRE GOUT

95

¢ lb

POUR VOTRE CONGELATEUR

SURLONGE lb. **169** SUPER SPECIAL

DEVANT DE BOEUF C-1 **95**¢/lb

SUPER SPECIAL DERRIERE DE BOEUF lb. **145**

DEMI BOEUF lb **119**

COUPE ET ENVELOPPE POUR VOTRE CONGELATEUR

PATTES DE PORC

41

¢ lb

FOIE DE PORC

39

¢ lb

PHARM ^R ESCOMPTES JEAN COUTU

237 VICTORIA
VALLEYFIELD
371-3333

MONTCLAIR
Eau minérale
Format 30 on
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
2/83¢

TROPIC TAN
Huile de bronzage
130 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$119

SOFT & DRI
Desodorisant
Format 10 oz
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$128

LIBERTE NOUVELLE
Maxi
Format 30
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$179

Q-TIPS
Cure-oreilles
Format 400
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$148

LIGHTDAYS
Format 30
régurgiers ou
desodorisants
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$128

SCOTTIES
Tissus mouchoir
Format 400
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
2/99¢

RAID
Pour la maison
et le jardin
Format 346 g
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
189

BRONZTAN AU PABA
Huile de bronzage
200 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$259

ATRA
Brosse de toilette
plus
5 James (Atra)
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$288

PLAYTEX PLUS
Format 16
tampons, non-
desodorisants
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
99¢

HERBAL ESSENCE
SHAMPOING
Format 12 on
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$166

ARTECHOL
Format 50
dragées
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$228

TRAC II
Crème à barbe
Format 300 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$108

SCHICK INJECTEUR
Format 7
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
93¢

CAREFREE NOUVELLE
Protection
légère
Format 30
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$117

BAND-AID "JOHNSON"
Pansements de
plastique
Format 100 variés
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$133

VEL
Détergent à vaisselle
Format 10 oz
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
56¢

CURE-OREILLES "PERSONNELLE"
Format 180
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
69¢

CEPACOL
Rince-bouche
et gargarisme
antibactérien
Format 150 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$139

JOHNSON SHAMPOING
pour bébés
Format 225 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$113

COLORBURST
100
Nouvelle couleur
instantanée facile
VALEUR \$55.00
Limite 2 par client
Expiration: 24 juin
35⁹⁸

COTTONELLE
Papier de
toilette
Format 4 rouleau
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
97¢

NETTOIE-TOUT J.C.
Format 930 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
99¢

BROMO SELTZER
Format
économique
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
149

NOXZEMA CREME
pour la peau
Format 400 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$248

COLGATE
Ligne
dentifrice au
garni
Format 100 oz
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
81¢

BRUT 33
DESODORISANT
Format 7 oz
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
\$158

BRUT 33 A BILLE
98¢
RÉGULIÈRE
\$118
ANTI-SUDORIFIQUE
Desodorisant
régulier ou
anti-sudorifique
Format 42 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
Valeur \$1.75
Valeur \$1.95

BRUT 33 BATON
Desodorant régulier ou anti-sudorifique
Format 75 g
Valeur \$1.93
Valeur \$2.25
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
**98¢ rég.
ANTI-SUDORIFIQUE
\$120 ANTI.**

OFFRE FABERGÉ DE RABAIS
Sur les équipements de baseball
(Bâtons, gants, balle, etc.)
Avec tout achat d'un des produits suivants
\$138

BRUT 33 SPLASH-ON
LOTION
Format 200 ml
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
valeur \$4.75
\$248

BRUT 33 DEODORANT
EN AEROSOL
Format 7 oz
Limite 3 par client
Expiration: 24 juin
valeur \$2.35
\$138